



联合国  
粮食及  
农业组织

Food and Agriculture  
Organization of the  
United Nations

Organisation des Nations  
Unies pour l'alimentation  
et l'agriculture

Продовольственная и  
сельскохозяйственная организация  
Объединенных Наций

Organización de las  
Naciones Unidas para la  
Alimentación y la Agricultura

منظمة  
الغذية والزراعة  
للأمم المتحدة

**F**

# COMITÉ DU PROGRAMME

**Cent trente-huitième session**

**Rome, 20-24 mai 2024**

**Informations actualisées concernant la plateforme sur la science,  
la technologie et l'innovation**

Pour toute question relative au contenu du présent document, prière de s'adresser à:

M. Vincent Martin  
Directeur du Bureau de l'innovation  
Tél.: +39 06570 52562  
Courriel: [Vincent.Martin@fao.org](mailto:Vincent.Martin@fao.org)

Les documents peuvent être consultés à l'adresse [www.fao.org](http://www.fao.org).

### RÉSUMÉ

- Ce document résume les avancées récentes dans l'élaboration de la plateforme consacrée à la science, à la technologie et à l'innovation (ci-après désignée «portail de la science, de la technologie et de l'innovation», ou «portail STI»).
- Le portail de la science, de la technologie et de l'innovation est une plateforme multimodulaire complète qui facilite la collaboration entre les parties prenantes, à qui il offre un point d'accès unique aux connaissances, aux réseaux, aux partenariats et aux données relatives aux technologies et innovations des systèmes agroalimentaires. Il appuie la mise en œuvre de la Stratégie de la FAO en matière de science et d'innovation.
- Le portail STI constitue un carrefour central pour la collaboration, le partage de données et la prise de décisions, offrant un accès fluide à des informations et des services adaptés aux besoins des parties prenantes.
- Le prototype du portail STI a été présenté lors du Forum de la science et de l'innovation 2023 de la FAO, où il a reçu un accueil positif. Il est constitué d'un ensemble de modules, parmi lesquels le «Digital Asset Explorer» («explorateur de ressources numériques»), le «Community of Practice Navigator» («navigateur des communautés de pratique»), le «Learning Bootcamp» («centre d'apprentissage») et la base de données «ASTI» (Agricultural Science and Technology Indicators, «indicateurs des sciences et technologies agricoles»), qui offrent un accès simplifié à l'information, des possibilités de mise en réseau, des ressources didactiques et des éclairages sur les investissements dans la recherche-développement (R-D) en agriculture.
- L'efficacité du portail STI en tant qu'outil de promotion de la science, de la technologie et de l'innovation dans le domaine des systèmes agroalimentaires passera par l'adoption d'une culture de l'actualisation et de l'amélioration permanentes et la prise en compte de la durabilité et de la communication.

### INDICATIONS QUE LE COMITÉ DU PROGRAMME EST INVITÉ À DONNER

- Le Comité du Programme est invité à examiner le contenu du présent document et à donner les indications qu'il jugera utiles.

#### Projet d'avis

##### **Le Comité:**

- **a salué le rôle du portail de la science, de la technologie et de l'innovation (STI) comme étant un outil qui facilite la collaboration multisectorielle et multipartite, offre un accès renforcé et ciblé à l'information sur les innovations et les technologies et facilite l'intégration d'éléments scientifiques et technologiques probants dans l'élaboration des politiques et les investissements destinés au secteur agroalimentaire;**
- **s'est félicité du soutien que le portail STI apportera à la mise en œuvre de la Stratégie de la FAO en matière de science et d'innovation et à la concrétisation de ses résultantes et, par ce biais, à la mise en œuvre plus générale du Cadre stratégique de la FAO 2022-2031;**
- **a pris acte de l'accueil positif qu'a reçu le portail STI lors de sa présentation au Forum de la science et de l'innovation 2023 de la FAO;**

- a noté qu'il était important que le portail STI soit intégré aux autres initiatives contribuant à donner forme au modèle d'innovation mondial de la FAO, notamment la zone d'accélération, le réseau mondial des pôles d'innovation et l'incubateur; et
- a appelé à améliorer continuellement l'offre du portail STI, afin de répondre aux besoins des utilisateurs en ce qui concerne les principaux enjeux de développement liés aux systèmes agroalimentaires.

## I. Vue d'ensemble

1. La Stratégie de la FAO en matière de science et d'innovation (ci-après «la Stratégie») contribue à la bonne exécution du Cadre stratégique 2022-2031 de l'Organisation. L'objectif général de la Stratégie est de permettre aux membres de tirer parti de la science et de l'innovation pour mettre au point des innovations systémiques et adaptées au contexte en faveur de systèmes agroalimentaires plus efficaces, plus inclusifs, plus résilients et plus durables. Elle s'articule autour de trois piliers interdépendants: i) renforcer la prise de décisions fondées sur des données scientifiques et factuelles; ii) soutenir l'innovation et les technologies aux niveaux régional et national; et iii) renforcer les capacités de la FAO afin de mieux servir les membres. Ses principes directeurs exigent des approches de la mise en œuvre qui: i) se fondent sur les droits et privilégient la dimension humaine; ii) favorisent l'égalité des genres; iii) reposent sur des données factuelles; iv) répondent à des besoins; v) s'inscrivent dans une perspective de durabilité; vi) tiennent compte des risques; et vii) s'appuient sur des principes éthiques. Ces trois piliers sont complétés par deux facteurs de réussite transversaux: des partenariats porteurs de transformation et un mode de financement novateur.

2. La FAO encourage activement la création de passerelles entre la science, la recherche et le développement aux niveaux national, régional et mondial. Cette démarche suppose notamment de fournir des informations fondées sur des données scientifiques et factuelles qui répondent à des besoins en constante évolution. La FAO gère en outre plusieurs bases de données et portails de connaissances mondiaux, qui renforcent la capacité qu'ont les institutions nationales et régionales de rassembler, se procurer et diffuser des informations et données pertinentes. Ces initiatives visent à décloisonner les disciplines et à encourager l'adoption d'approches systémiques pour apporter des solutions efficaces aux enjeux rencontrés dans les systèmes agroalimentaires.

3. La mise en œuvre de la Stratégie devrait produire neuf résultantes, notamment les suivantes:

- a) L'accès et le recours, par les petits producteurs, les exploitants familiaux et les autres acteurs des systèmes agroalimentaires, à des innovations et des technologies inclusives, financièrement abordables et spécifiques au contexte contribuant à rendre les systèmes agroalimentaires durables sont renforcés.
- b) Les capacités des systèmes nationaux d'innovation agroalimentaire en matière d'établissement de priorités, de mise au point conjointe et de transposition à plus grande échelle d'innovations et de technologies qui contribuent à parvenir à des systèmes agroalimentaires durables sont renforcées.
- c) Les capacités de la FAO à stimuler la science et l'innovation sont renforcées.

4. Ce document résume les avancées récentes dans l'élaboration de la plateforme consacrée à la science, à la technologie et à l'innovation (ci-après désignée «portail de la science, de la technologie et de l'innovation», ou «portail STI»). Le portail STI contribue à la mise en œuvre de la Stratégie. Il appuie la prise de décisions fondées sur des données scientifiques et factuelles dans les systèmes agroalimentaires en remplissant un rôle de guichet unique et de passerelle interopérable donnant librement accès à des informations et des connaissances sur la science et l'innovation dans les systèmes agroalimentaires, qui proviennent de la FAO et d'ailleurs. Il offre aux diverses parties prenantes un point d'entrée unique pour accéder aux connaissances scientifiques, aux technologies et à l'innovation, pour les développer conjointement, les utiliser et en retirer les avantages dans le cadre d'interventions liées aux systèmes agroalimentaires. Le portail STI est conçu dans l'objectif de faciliter l'intégration des technologies et des innovations dans les interventions programmatiques de la FAO et de contribuer à ce processus, de façon à favoriser un impact plus rapide tout en atténuant les arbitrages potentiels. Les utilisateurs externes pourront utiliser le portail pour s'informer sur les technologies et innovations qui correspondent à leurs besoins et établir des partenariats et des collaborations à l'appui de l'élaboration de programmes et de projets.

5. Le portail STI est en synergie avec le modèle d'innovation mondial de la FAO<sup>1</sup>, en cours de développement. Ce modèle encourage les investissements stratégiques dans les technologies et l'innovation en fournissant un ensemble de services à l'échelle des bureaux, des divisions et des centres de la FAO, notamment i) des analyses prospectives et des activités de veille; ii) l'incubation d'idées nouvelles; iii) l'application de méthodologies d'innovation à la conception de projet centrée sur l'être humain et à la cartographie des solutions; et iv) la transposition à plus grande échelle des innovations ayant un impact. Ces services bénéficieront du soutien de l'incubateur de la FAO, de la zone d'accélération et du réseau mondial de pôles d'innovation.

6. Le portail STI est le fruit d'une collaboration croisée entre plusieurs unités de la FAO: la Scientifique en chef, le Bureau de l'innovation (OIN), la Division de la FAO numérique et de l'agro-informatique (CSI), le Bureau de la communication (OCC) et le Centre mixte FAO/OMS (Normes alimentaires du Codex et Une seule santé) (CJW)). Le processus de conception du portail a été dirigé par la Scientifique en chef, en collaboration avec l'OIN, et guidé par un vaste groupe d'unités techniques, de bureaux régionaux et de bureaux de pays de la FAO. Le soutien financier de la Fondation Bill et Melinda Gates doit être salué.

## II. Principaux éléments du portail STI

7. Le portail STI offrira aux utilisateurs quatre modules complémentaires:

- a) Le «**Digital Asset Explorer**» («explorateur de ressources numériques») permet d'accéder rapidement à un référentiel de près de 500 sources d'information liées à la STI, qui répondent à différents besoins d'information. Conçu pour faire connaître les solutions STI aux parties prenantes au-delà du cercle de la FAO, il offre une fonction de recherche de base assortie d'une option de filtrage des ressources par catégories – par exemple, impacts de la science, de la technologie et de l'innovation, projets, programmes et politiques, types de parties prenantes, développement des capacités en matière de STI et possibilités d'investissement.
- b) Le «**Community of Practice (Network) Navigator**» («navigateur des réseaux de communauté de pratique») offre un aperçu du paysage des parties prenantes dans quelque contexte agroalimentaire que ce soit. La fonction «**Network Action Guide**» («guide d'action des réseaux») offre une représentation graphique interactive des structures des réseaux et met en lumière les acteurs clés intervenant dans différents domaines, ce qui facilite la navigation et aide à mieux comprendre les relations existant au sein des réseaux. Le «**Partner Finder**» («localisateur de partenaires») permet aux utilisateurs d'accéder à un ensemble diversifié d'interventions, de réseaux, d'organisations et de sources d'expertise, ce qui leur permet de mieux comprendre l'environnement collaboratif et de recueillir des informations essentielles sur les professionnels du secteur agroalimentaire, leurs organisations et les réseaux auxquels ils appartiennent. Cette fonction procurera davantage de souplesse, en permettant aux personnes et organisations qui le souhaitent de collaborer plus facilement avec la FAO et d'autres parties prenantes. Le «**Word Cloud**» («nuage de mots-clés») offre une représentation visuelle des données.
- c) Le «**Learning Bootcamp**» («centre d'apprentissage») offre des ressources et des outils didactiques éminemment pertinents et adaptés aux modes d'apprentissage préférés des utilisateurs. Il contribue à combler les lacunes sur les plans des connaissances et des compétences et à renforcer les capacités dans le domaine de la STI. Les utilisateurs peuvent mettre à profit le «**Learning Bootcamp**» pour diffuser des solutions qui ont été conçues et développées de façon collaborative.
- d) La base de données des «**Agricultural Science and Technology Indicators (ASTI)**» («indicateurs des sciences et technologies agricoles») permettra aux utilisateurs d'évaluer les niveaux, les tendances et la composition des investissements consacrés à la R-D agricole aux niveaux national, régional et mondial, et appuiera les actions de plaidoyer et

---

<sup>1</sup> [PC 137/8](#).

de mobilisation des ressources. Elle contient des informations essentielles pour la planification et la programmation des investissements STI, notamment ceux destinés à renforcer les capacités des systèmes nationaux de recherche agricole des pays à faible revenu et des pays à revenu intermédiaire. L'élaboration de ce module est rendue possible par un accord de transfert de données entre la FAO et l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires (IFPRI).

8. Un «Digital Asset Use and Management Dashboard» («tableau de bord de l'utilisation et de la gestion des ressources numériques») donnera une vue d'ensemble des ressources numériques de la FAO dans les domaines de la science, de la technologie et de l'innovation, ce qui facilitera les stratégies de gestion adaptative destinées à maximiser leur utilité et leur impact.

### III. Situation et progrès accomplis

9. Le prototype du portail STI a été présenté lors du Forum de la science et de l'innovation 2023 de la FAO, dans le cadre de sessions qui lui étaient spécialement consacrées. Les échanges interactifs menés avec les participants ont permis de recueillir de précieux commentaires. Ces sessions ont également facilité l'inscription des parties prenantes intéressées, révélant un niveau d'intérêt et d'engagement prometteur. La dernière version du portail STI offre une série de fonctionnalités, parmi lesquelles 13 interfaces dynamiques, cinq pages, six filtres interactifs, six fiches d'évaluation, deux cartes géographiques, sept graphiques et une carte des réseaux.

10. L'ajout d'un module «Climate Action Catalyzer» («catalyseur d'action pour le climat») est à l'étude. Ce nouveau module permettrait d'adapter et d'intégrer des informations provenant de différents modules, de façon à créer des produits thématiques spécialisés axés sur des sujets spécifiques liés au changement climatique.

11. Le portail sera également doté d'un «STI Developers' Compass» («boussole des développeurs STI»), qui permettra l'intégration de solutions STI nouvelles et actualisées dans l'écosystème numérique existant de la FAO, assurant une compatibilité et une fonctionnalité parfaites.

12. Le module ASTI sera progressivement étoffé pour devenir la base de données «Agrifood Systems Technologies and Innovations Outlook» («Perspectives sur les technologies et l'innovation dans le domaine des systèmes agroalimentaires» [ATIO]), qui comprendra des données supplémentaires sur les investissements en STI et les intrants des STI, ainsi que sur les tendances des technologies émergentes et matures. Cette extension reflète une volonté de regrouper diverses initiatives au sein d'un cadre unifié.

13. L'évolution du portail STI sera marquée par l'intégration de plusieurs fonctionnalités avancées, notamment la collecte participative de données et des mécanismes de contrôle de la qualité et de classification des données fondés sur l'intelligence artificielle. Cette approche globale témoigne d'un effort concerté visant à exploiter le potentiel de la technologie et de la collaboration pour faire avancer la science, la technologie et l'innovation dans l'intérêt du développement durable.

### IV. Étapes à venir

14. Le portail STI sera guidé par une culture de l'amélioration permanente, dans le cadre de laquelle les observations, idées et données recueillies alimenteront des cycles de développement itératifs et souples. Après le lancement du portail, il est envisagé les étapes suivantes:

- a) continuer à développer et améliorer le portail selon les indications données ci-dessus, en veillant à ce qu'il réponde aux besoins changeants des utilisateurs de façon efficace et pertinente;
- b) établir des mécanismes de collaboration fondés sur le partage de données et d'autres formes d'accords avec un ensemble de partenaires, afin de faciliter la mise en œuvre des modules du portail et de maximiser l'offre qu'il propose. Ces mécanismes comprendront des collaborations entre les unités compétentes de la FAO – qui mettront à profit la collaboration existante entre les divisions techniques de l'Organisation et les bureaux

extérieurs – ainsi qu’avec des institutions et partenaires extérieurs. Des interfaces de programmation (API) seront utilisées pour intégrer les fonctionnalités du portail STI dans l’écosystème numérique plus large de la FAO et les écosystèmes numériques des partenaires concernés (par exemple, le Fonds international de développement agricole [FIDA], le Programme alimentaire mondial [PAM], le système CGIAR et les autorités publiques);

- c) préparer un plan de transposition à plus grande échelle, de durabilité et de mobilisation des ressources détaillant les activités de mise en service, de maintenance et d’actualisation du portail STI et les coûts associés;
- d) élaborer une stratégie d’information et de communication pour assurer la diffusion efficace des informations et faire en sorte que les parties prenantes soient tenues au courant de l’avancement de l’initiative et continuent d’y prendre part;
- e) établir un système d’indicateurs de performance clés alignés sur les objectifs du portail STI pour mesurer l’efficacité et l’impact du portail, en y incluant, par exemple, la participation des utilisateurs, le domaine couvert, les taux de satisfaction et des indicateurs d’impact; ce système pourra également étayer la mise en œuvre d’outils analytiques et d’enquêtes sur les retours d’information, qui permettront de contrôler la performance du portail; et
- f) mettre en place un mécanisme de communication régulière d’informations afin d’analyser les données collectées et d’en tirer des enseignements exploitables. Ces rapports éclaireront les processus de prise de décisions, guideront les améliorations itératives qui seront apportées au portail STI et assureront la transparence vis-à-vis des partenaires et des autres parties prenantes.